

LES FILMS DE LA PASSERELLE
PRÉSENTENT

UN FILM DE
AGNÈS LEJEUNE & GAËLLE HARDY

AU CINÉMA LE 7 OCTOBRE

VIVRE ENCORE



les grignoux

leParc
distribution

Solidaris



WIP

Wallonie
image production

B Avec le soutien de la
Commission
Roi Baudouin



SYNOPSIS

Au moment crucial de la perte d'autonomie, des personnes âgées, leurs familles, soignants et aidants proches, entament un voyage initiatique en terre vieille, là où se jouent des affrontements, des pertes, des solidarités, des tendresses et des joies qui disent l'épaisseur du temps long de la vie... Une immersion au cœur d'histoires individuelles mettant en scène des volontés farouches qui se heurtent à des logiques institutionnelles dont elles sortent parfois gagnantes... ou perdantes.



NOTE D'INTENTION DES RÉALISATRICES

En 2021, nous terminions notre précédent film *Les Mots de la fin* qui abordait la question de l'euthanasie au sein d'une consultation de fin de vie au CHR de Liège, en Belgique. C'est en partageant le vécu de personnes âgées rencontrées à cette consultation que nous est venue de manière presque évidente, l'envie d'un nouveau film, un nouveau chemin à explorer et à creuser : celui de la vieillesse. Avec toujours en fil rouge, la question du droit à décider pour soi-même, à ce moment précis de la vieillesse qui rend chaque individu vulnérable mais toujours pleinement dans une vie qu'il lui faut réinventer...

C'est ce moment crucial de perte d'autonomie qui est au cœur de notre film,

ce moment emblématique et paroxystique de l'exercice du droit à l'autodétermination. Rester chez soi avec des aides, aller dans une maison de repos (EPAHD) ou dans une maison de soin ? On le sent et on le sait tous, les meilleures décisions sont celles qui sont coconstruites par la personne âgée et son entourage relationnel et médical, mais cette décision est évidemment tributaire du facteur économique qui va, au final, peser lourdement dans l'arbitrage... Elle aura un coût affectif, psychique, relationnel et financier.

Notre caméra accompagne les étapes, les palpitations et négociations, de situations diverses qui évoluent dans la longue durée,



Agnès Lejeune



Gaëlle Hardy

au cœur de vécus personnels, dans les liens humains entre les générations qui s'animent, se confrontent, partagent et construisent ensemble, autour de ce moment charnière de la perte d'autonomie. Ce qui nous mène et nous porte, c'est le pari d'une intelligence collective pour déplier le réel, à travers des histoires et des situations singulières et emblématiques.

Notre objectif est de montrer la vieillesse comme une ultime phase de réappropriation de soi avant que la vie s'échappe. Le sujet âgé a une existence, une expérience, même dans un fauteuil roulant. Le temps de la vieillesse, c'est le temps de la lenteur, une sorte de temps de latence pour revisiter et

« arpenter » sa vie avant de la quitter. C'est le credo qui traversera tout le film.

Son propos se construit à partir de l'expérience de terrain, où la triade « personnes âgées, aidants proches, soignants » fait émerger de nouvelles pistes pour repenser sa vieillesse. Cette approche nous permet de déployer des récits authentiques et de montrer la vitalité de personnages qui, jusqu'au bout, refusent d'être réduits à « des objets de soins » pour rester résolument sujets de leur vie. À travers les aidants proches et les soignants, le regard intergénérationnel sur la vieillesse trouve sa place naturellement. Cette dynamique restaure du lien, là où il en manque tellement.

D'emblée, la question du rétrécissement du territoire s'est imposée : qu'il s'agisse de l'espace physique du lieu de vie ou du rétrécissement de l'espace mental et psychique. Dans cette ultime configuration, que reste-t-il du libre arbitre ? Comment conserver son intégrité dans le cheminement vers la dépendance ? Comment les dispositifs de prise en charge de la santé mentale peuvent-ils accompagner ces moments de transition, tant pour les personnes âgées que pour leur entourage qui parfois, au nom des meilleures intentions, aggrave le sentiment de perte d'autonomie ?

Le territoire de la vieillesse est immense. Il existe aujourd'hui beaucoup de documentaires qui abordent la question du

vieillesse mais souvent sous l'angle des modèles alternatifs aux EHPAD (habitats groupés, méthode Montessori, Tubbe...) qui certes sont séduisants mais restent le plus souvent l'apanage d'une certaine classe sociale. Notre credo est de porter une attention particulière aux personnes âgées qui ont des petites retraites et peu voire pas du tout de patrimoine, de faire exister leur parole le plus souvent inaudible.

Une évidence s'est imposée à nous : être vieux c'est faire face à des questions existentielles qui méritent – comme aux autres âges de la vie – d'être accompagnées : de quoi aurons-nous besoin lorsque nous serons vieux et dépendants ? À quoi pourrions-nous rêver ?



LES PERSONNAGES

Josette Collard, 94 ans: « La rebelle »



Josette Collard est une femme de caractère, forte, rebelle et indépendante. Elle a grandi dans un milieu ouvrier et a élevé son fils seule. Suite à une tentative de suicide à 89 ans, Josette vit en maison de repos. Son fils Akim se bat pour assurer à sa mère des conditions de vie dignes, tout en jonglant avec ses

responsabilités familiales et professionnelles. À travers des échanges tantôt tendres tantôt musclés, on comprend la puissance des liens entre une mère et un fils soudés par une histoire familiale traumatisante : Josette a été victime d'un viol conjugal sous les yeux de son fils, âgé de onze ans au moment des faits. Cet épisode crucial a été déterminant pour la suite de sa vie et de sa santé mentale puisqu'à l'époque le viol était considéré comme une affaire privée.

Durant trois ans, nous avons suivi l'évolution de Josette, entre colère, résignation et sérénité. Nous l'avons accompagnée en immersion dans différentes situations de sa vie : avec son fils Akim, au cabinet de consultation de sa psychiatre, lors de son dixième déménagement en maison de repos, au tribunal avec un juge de paix lorsqu'elle souhaite bénéficier d'une mesure de tutelle et avec le psychologue Pierre Gobiet.

Les différents moments d'immersion sont denses et témoignent de la détermination et de la volonté farouche d'une personne âgée qui, malgré sa perte d'autonomie, veut vivre

sa vie jusqu'au bout « en ne demandant pas la lune, juste un peu de bien-être... »

Avec elle, nous abordons les thèmes suivants :

- Le respect du droit à l'autodétermination de la personne âgée qui malgré sa perte d'autonomie revendique le droit à choisir le lieu où elle terminera sa vie. Parfois il est plus important de privilégier un lieu de résidence qui a du sens par rapport à la vie qu'on a eue plutôt qu'un endroit totalement déraciné.
- L'importance de la prise en charge des traumatismes au risque qu'ils poursuivent la victime jusqu'à la fin de sa vie et hantent sa vieillesse.
- L'importance d'un environnement solidaire tant du côté des aidants proches que des soignants qui se sentent souvent concernés par la détresse des personnes âgées mais n'ont pas, à cause de l'organisation de leur travail, la possibilité d'y répondre.

Angeline Simar, 84 ans: « Le dernier combat »



Dans sa vie, madame Angeline a été aide-soignante. C'est une petite femme vive et espiègle qui cependant, n'a plus tout à fait le sens du réel... À 84 ans, elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Ses fils qui l'aident quotidiennement se sentent aujourd'hui dépassés par la situation et estiment qu'elle n'est plus apte à vivre seule mais elle ne l'entend pas de cette oreille. C'est la raison pour laquelle Patrick et Didier ont saisi le juge de paix pour une mise sous tutelle de leur maman, espérant ainsi la placer en maison de repos. Le juge de paix a désigné une administratrice de biens qui va devoir exécuter la mesure de placement : Pauline Kriescher. Il lui appartient de respecter

les volontés de son administrée le plus longtemps possible, consciente que la forcer à quitter son domicile pourrait précipiter un syndrome de glissement. Au final, l'administratrice de biens devra arbitrer une situation familiale paroxystique entre deux fils au bout du rouleau et une mère opposée, qu'ils veulent protéger malgré elle...

Nous avons suivi Angeline lors d'une visite exploratoire en maison de repos pour la convaincre d'accepter la mesure de placement décidée par le juge. Ensuite nous la retrouvons chez elle en dialogue avec l'administratrice de bien et ses deux fils pour la convaincre. Malgré sa résistance, elle n'a plus le choix des armes.

Quelques mois plus tard, un de ses fils lui rend visite à la maison de repos. Angeline a été placée dans un cantou, unité fermée, après avoir tenté de fuguer. Elle semble encore plus désorientée, est tombée du lit et se heurte fréquemment aux obstacles dans cet environnement où sa famille l'espère plus protégée qu'à son domicile...

Un an plus tard, on retrouve une dernière fois le fils, la mère et un aide-soignant. Patrick est profondément touché par la détérioration de l'état d'Angeline et très démuni face à l'impossibilité de parler avec elle. C'est l'occasion pour l'aide-soignant d'expliquer au fils que la communication peut être maintenue par le toucher.

Avec elle, nous abordons les thèmes suivants :

- La dépression chez la personne âgée, les troubles du comportement dans la maladie d'Alzheimer et la « clinique du refus » (l'entrée non-souhaitée en institution).
- La culpabilité des enfants dans le placement de leurs parents.
- La notion de prise de risque : les enfants pensent que leurs parents sont en sécurité dans une institution spécialisée mais souvent les personnes désorientées tombent plus fréquemment car elles ne connaissent pas corporellement leur environnement.



Maurice Borg, 72 ans: « La liberté retrouvée »



Maurice Borg a vu sa vie basculer suite à un diagnostic erroné de démence qui l'a conduit contre son gré dans l'unité fermée d'une maison de repos. Il a bien cru ne jamais pouvoir en sortir... Aussitôt placé, Maurice refuse de se laisser enfermer et met toute son énergie à dire qu'il n'est pas fou. Heureusement des soignants se rendent compte qu'il n'est pas à sa place dans le cantou ni même en maison de repos, contrairement à ce que son épouse racontait de lui au médecin et au juge de paix. L'infirmière en chef, alertée par des amis de Maurice et interpellée par son combat, convainc la direction de l'établissement de faire appel à l'association

« Paroles d'ânés », unité mobile de santé mentale. Leur psychiatre ne partage en aucun cas le diagnostic de démence établi par le neurologue et estime qu'il peut dès lors retrouver la liberté dont il est privé depuis deux ans. Cette situation souligne l'importance d'un accompagnement en santé mentale et de la solidarité intergénérationnelle des soignants et des amis.

Nous avons suivi Maurice depuis le jour où l'équipe de « Paroles d'ânés » le sort de l'établissement où il croupissait depuis deux longues années. Les deux personnes de l'équipe le conduisent dans un petit studio à Visé où il peut recommencer une nouvelle vie. Dans la voiture qui le conduit vers sa nouvelle destination, Maurice explique le piège qui s'est refermé sur lui. La psychologue et l'assistante sociale l'aident à emménager, c'est un moment important pour Maurice, comme pour les soignantes.

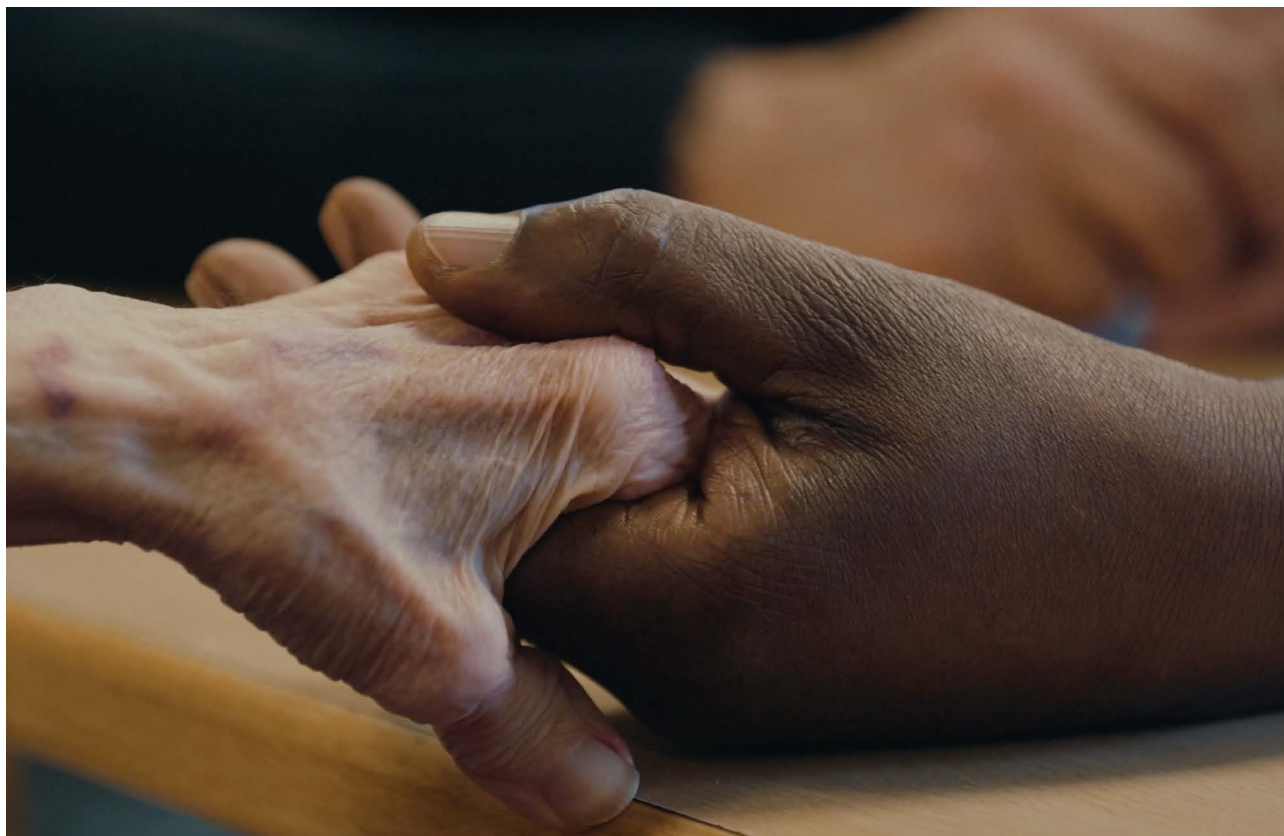
Quelques mois plus tard, Maurice est bien installé dans son studio, il reçoit son administratrice de biens et les deux soignantes de « Paroles d'ânés » pour faire le point sur sa situation. Son combat pour retrouver la liberté a été long mais il reste encore une partie du chemin à faire. Si la mesure de tutelle sur la personne a été levée, il lui reste encore à récupérer la tutelle de ses biens et de sa vie administrative.

Un an plus tard, on retrouve Maurice dans un potager communautaire où il a retrouvé ses amis qui pensaient bien ne plus jamais le revoir. Désormais, c'est sa nouvelle famille. Maurice les remercie pour leur solidarité. L'animatrice du projet et les jeunes bénévoles du potager sont extrêmement touchés par l'histoire de Maurice et très heureux qu'il retrouve enfin sa place.

Avec lui, nous abordons les thèmes suivants :

- Les erreurs de diagnostics peuvent avoir des conséquences irréversibles et changer le regard social sur les personnes âgées.

- L'importance du travail avec des équipes intergénérationnelles de santé mentale que ce soit à domicile ou en maison de repos et qui deviennent des alliés des personnes âgées pour faire respecter leur libre arbitre.
- Les enjeux de la tutelle de la personne et des biens peuvent parfois aussi devenir irréversibles. Si ces mesures de mise sous tutelle ont le mérite de faire tiers et de protéger la personne âgée, elles ont comme conséquence de limiter sa liberté financière et administrative et elles ont un coût à charge de la personne mise sous tutelle.



Annette, 90 ans : « La dernière aventure »



Annette a 90 ans et est veuve depuis trois ans. Depuis quelques mois, elle est venue vivre chez sa fille Sarah, 50 ans. Juste avant le décès de son père, Sarah lui avait promis qu'elle ne laisserait pas Annette seule et qu'il pouvait partir tranquille. Au début de son veuvage, sa santé se dégrade, elle ne peut plus vivre seule car elle a perdu l'usage de ses jambes. Annette entre en maison de repos à Bruxelles pour se rapprocher de sa fille. Elle y reste trois ans. Les débuts sont difficiles, Sarah à l'impression de conduire sa mère à l'abattoir. Au bout de trois ans de séjour,

Annette se laisse lentement glisser vers la mort. Sarah qui depuis toujours se sent concernée par le sort réservé aux personnes âgées dans notre société, finit par proposer à sa mère d'acheter une maison pour l'y accueillir avec le peu d'économies qu'il leur reste. C'est le début d'une nouvelle aventure.

Avec elle, nous abordons les thèmes suivants :

- Accueillir son parent chez soi est une option peu répandue pour des raisons socio-économiques et psycho-affectives. Pour Sarah c'était un choix politique capital car elle trouve qu'on ne s'occupe pas assez de nos aînés et notamment au moment de la fin de vie où beaucoup de personnes âgées meurent seules en maison de repos. Mais ce choix a un prix, notamment lorsque la personne âgée est en perte d'autonomie. À travers cette histoire c'est toute la question de la reconnaissance des aidant-proches qui est abordée. Si ce scénario peut apporter du bien-être et une sécurité à la personne âgée, il ne faut pas que ce soit au détriment de la vie personnelle des aidants. Il est donc question d'un équilibre à trouver, et de vigilance quotidienne pour que chacune des parties y trouve son compte, au risque de devenir maltraitantes de part et d'autre.

Les intervenants en santé mentale



Pierre Gobiet est un psychologue belge reconnu pour sa spécialisation dans l'accompagnement des personnes très âgées. Il a développé une expertise rare en psychogériatrie et travaille notamment au sein d'un service de santé mentale à Malmedy. Il intervient sur les lieux de vie des aînés (domiciles, maisons de repos) pour les soutenir face aux défis de la vieillesse. Auteur engagé, il partage ses réflexions sur la fin de vie et la psychologie des seniors notamment

dans son livre : *Une si longue vie*, publié aux Éditions Mardaga, qui explore la vie intérieure des personnes très âgées. Pierre Gobiet intervient à plusieurs reprises dans le film dans des situations de consultations avec Josette et Annette.

« Paroles d'aînés » est une équipe mobile multidisciplinaire spécialisée dans la santé mentale des personnes âgées qui intervient à domicile ou dans les maisons de repos. Avec l'histoire de Maurice Borg, le film suit le travail de Sarah Merbah et Patrizia Olivieri qui l'accompagnent dans son chemin vers l'autonomie. Sarah Merbah est psychologue clinicienne et chercheuse active en région liégeoise, spécialisée dans la santé mentale liée au vieillissement et la neuropsychologie. Patrizia Olivieri est assistante sociale. Elles travaillent toutes les deux au sein de l'AIGS (Association Interrégionale de guidance et de santé).

Pour rappel, les réalisatrices ont réalisé ensemble trois documentaires : *Au bonheur des dames ?* sur les aide-ménagères travaillant avec le système des titres-services, *Les Mots de la fin* sur une consultation de fin de vie dans un hôpital public. Elles espèrent aujourd'hui que ce troisième film *Vivre encore* trouvera son public.

FICHE TECHNIQUE

Durée 1h35

Format 1:85

Réalisation

Agnès Lejeune
Gaëlle Hardy

Chef opérateur

Hugo Brilmaker

Images additionnelles

Gaëlle Hardy
Alexandre Cabanne
Quentin Devillers

Ingénieur du son

Maxime Lacroix

Prise de son additionnelle

Céline Bodson
Marvin Franchella

Chef monteur

Idriss Gabel

Prémontage

Gaëlle Hardy

Assistants monteur

Marie Calvas
Youri Zaninotti
François Lambert

Assistant technique

Youness Rahioui

Montage son et mixage

Pascal Zander

Étalonnage

Hugo Brilmaker

Musique originale	Greg Houben
Musiciens	Quentin Liégeois Cédric Raymond
Titrages et génériques	Youri Zaninotti
Productrice exécutive	Céline Rauw
Administratrice de production	Marine Imaho
Assistants de production	Amélie Caillaba Juliette Hody
Stagiaires de production	Maxime Kin Maureen Detiège



Un film produit par

Les Films de la Passerelle
Christine Pireaux, Céline Rauw

en coproduction avec

RTBF – Unité Documentaire
WIP Wallonie Image Production
le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

avec la participation de

Wallimage (La Wallonie) Fondation Roi
Baudouin Centre d'Action Laïque (CAL)
Solidaris

en association avec

Bel Arts Fund
avec le soutien du Tax Shelter
du gouvernement fédéral belge

Distribution Belgique

Le Parc Distribution
04 220 20 91
dist@grignoux.be